

LES VIOLENCES, LES SILENCES ÇA SUFFIT!

Judith Godrèche, grâce à la série *Icon of French Cinema* puis à travers ses mots, dénonce le contrôle, les abus, la violence qu'imposait Benoît Jacquot durant leur relation, alors qu'elle était jeune adolescente. Judith Godrèche a le courage de nous parler d'une histoire de violence. De son histoire!

L'histoire de tant d'autres femmes qui, de plus en plus, racontent l'emprise qu'exercent certains hommes sur elles, les violences sexistes et sexuelles qu'elles ont subies dans un environnement professionnel.

Nous entendons les accusations de "viols avec violences sur mineure de moins de 15 ans" et de "viol sur mineure de 15 ans" portées par Judith Godrèche contre les réalisateurs Benoît Jacquot et Jacques Doillon, qui ne peuvent être formulées que plus de trente ans après .

Nous entendons les témoignages de plusieurs autres actrices concernant ces mêmes réalisateurs et évoquant les violences et le harcèlement sexuel dont elles ont été victimes. Anna Mouglalis et Isild le Besco prennent la parole au sujet de Jacques Doillon. Julia Roy, Vahina Giocante, Laurence Cordier prennent la parole au sujet de Benoît Jacquot.

Nous apportons tout notre soutien à ces comédiennes comme à toutes les femmes qui ne peuvent pas faire sortir au travers des mots la souffrance générée par les violences, toutes celles qui ne l'expriment pas publiquement ou font le choix de se taire. Combien de techniciennes ou d'artistes qui travaillent sur des tournages et autres lieux de spectacles et moins portées par leur renommée n'osent pas dénoncer ou dont les voix sont moins écoutées ? Dans des milieux où le rapport au corps, à la performance est souvent compliqué par le sentiment de devoir en permanence gagner et garder sa place. Des milieux où on ne se fait pas licencier, on ne vous reprend pas, c'est tout !

Nous luttons, pour en finir avec un monde où les hommes peuvent être violents envers les femmes et continuer à tourner comme si de rien n'était ; où les hommes violents peuvent encore être soutenus uniquement pour leur notoriété ; où les hommes violents le sont parce qu'ils le peuvent, car trop de monde autour d'eux ferme les yeux sur leurs agissements et que trop peu sont inquiétés.

Il est grand temps de mettre fin à ce système de domination exacerbé dans nos secteurs. Le sexisme, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, les discriminations, ainsi que la précarité des professionnel.les participent de l'existence même de ces violences sexistes et sexuelles, de l'immense sentiment d'impunité des agresseurs et de l'omerta actuellement présent·es dans le cinéma et les autres champs de la création.

Si des mesures sont d'ores et déjà mises en place pour tenter de répondre à ces violences, il est nécessaire d'aller plus loin sur ces sujets notamment en termes de prévention et pour accompagner les victimes et celles et ceux qui ont le courage de dénoncer ces faits.

Ainsi, nous agissons pour que les référent-es contre les violences sexuelles et sexistes et les coordinateur·rices d'intimité puissent être formé-es et avoir les moyens de jouer un rôle réel et bénéfique sur les tournages, en préparation et en post-production, tout en étant protégé-es.

Des accords ont été conclus dans les conventions collectives du spectacle vivant sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Nos secteurs doivent encore avancer sur ces questions dans toutes les branches pour que des enquêtes internes soient systématiques en cas de violences et pour garantir des droits aux victimes et aux témoins de tels faits.

Les agresseurs doivent être traduits devant la justice! Il est urgent de travailler à des solidarités pour pouvoir accompagner les victimes afin que les difficultés financières ne soient plus un frein pour accéder à la justice et être représentées par des avocats.

La CGT Spectacle appelle toutes celles et ceux qui refusent les violences sexuelles et sexistes à rejoindre le rassemblement au 41/43 bd des Capucines Paris 9 vendredi 23 février aux abords de la cérémonie des César prévue à l'Olympia à 19h.

Le secteur doit se mobiliser massivement. La CGT Spectacle appellera dans les jours à venir à faire du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une grande journée de grève féministe.

Cellule d'accompagnement juridique et psychologique mise en place pour accompagner les victimes : 01 87 20 30 90 du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h ou par mail à tout moment : violences-sexuelles-culture@audiens.org.

Paris, le 20/02/2024